



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission des finances
et des affaires générales,**

chargée du budget, de la fonction publique,
des relations extérieures,
de l'égalité des chances, des matières
biculturelles, de l'image de Bruxelles
et de la participation citoyenne

RÉUNION DU

LUNDI 1^{ER} FÉVRIER 2021

SESSION 2020-2021

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Financiën
en de Algemene Zaken,**

belast met de Begroting, het Openbaar
Ambt, de Externe Betrekkingen,
de Gelijke Kansen, de Biculturele
Aangelegenheden, het Imago van Brussel
en de Burgerparticipatie

VERGADERING VAN

MAANDAG 1 FEBRUARI 2021

ZITTING 2020-2021

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op www.parlement.brussels

SOMMAIRE

Question orale de Mme Marie Lecocq 1

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "le rapport 2020 sur la coopération au développement".

Question orale de Mme Clémentine Barzin 4

à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,

concernant "le soutien du gouvernement au dispositif des commissions délibératives du Parlement bruxellois".

INHOUD

Mondelinge vraag van mevrouw Marie Lecocq 1

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "het rapport 2020 over de ontwikkelingssamenwerking".

Mondelinge vraag van mevrouw Clémentine Barzin 4

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de steun van de regering voor de overlegcommissies in het Brussels Parlement".

101 Présidence : M. Rachid Madrane, président.

Voorzitterschap: de heer Rachid Madrane, voorzitter.

105 **QUESTION ORALE DE MME MARIE LECOCQ**

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE LECOCQ

105 à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

105 concernant "le rapport 2020 sur la coopération au développement".

betreffende "het rapport 2020 over de ontwikkelingssamenwerking".

107 Mme Marie Lecocq (Ecolo).- J'ai lu avec attention et beaucoup de plaisir le rapport annuel sur la coopération au développement de la Région de Bruxelles-Capitale. J'aimerais avant tout saluer le travail de l'administration. Elle présente ici un rapport clair, précis et illustré qui, au-delà de permettre de saisir l'ensemble des enjeux, est également un plaisir à la lecture.

Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo) (in het Frans).- Bij het lezen van de editie 2020 van het ontwikkelingssamenwerkingsrapport van het Brussels Gewest, een rapport dat overigens heel helder en precies is, viel het me op dat ook mislukkingen in de samenwerking met het Zuiden niet onvermeld blijven. Dat is goed, want daardoor krijgen we een duidelijker beeld van wat er lokaal speelt. Zo kunnen projecten ook tijdig worden aangepast en blijft het vertrouwen tussen de partners behouden.

Quelques points ont néanmoins attiré mon attention, sur lesquels je souhaiterais avoir un complément d'information.

Heeft de administratie die benadering getheoretiseerd? Wat is het effect daarvan op het terrein? Wilt u verder op de ingeslagen weg?

J'ai décelé dans le rapport que, dans son travail avec les partenaires du Sud, l'administration intègre également les externalités des projets, notamment les échecs. Cette approche me semble très positive car elle permet d'avoir une connaissance plus fine et précise de la réalité locale, de maintenir une grande confiance avec les acteurs locaux et d'augmenter la flexibilité des projets. Cela m'a rappelé les travaux du professeur Philippe De Leener de l'Université catholique de Louvain (UCL), spécialisé dans les questions de coopération.

Cette approche a-t-elle été théorisée par les équipes ? Comment y sont-elles formées? Cette démarche est-elle volontaire ? Comment se marque-t-elle sur le terrain ? Souhaitez-vous poursuivre sur cette voie dans les années à venir ?

109 La lutte contre le double comptage, à savoir la comptabilisation, dans deux budgets différents, de la même dépense - par exemple, pour un projet de développement lié à l'environnement qui serait repris tant dans le financement climat que dans la politique de coopération internationale - est une priorité des organisations non gouvernementales (ONG). Je constate qu'à nouveau, la Région de Bruxelles-Capitale respecte totalement ses engagements, puisqu'elle ne pratique pas ce double comptage. Heureusement, car il est grand temps de travailler aux objectifs climatiques et de développement avec des financements conséquents.

Goed dat het Brussels Gewest dezelfde uitgave niet tweemaal registreert - dat is allang een wens van de ngo's -, want het is hoog tijd voor klimaat- en ontwikkelingsdoelstellingen waar de gepaste financiering tegenover staat.

Wie staat in voor de coördinatie tussen klimaatfinanciering en ontwikkelingssamenwerking? Wordt u geraadpleegd over de projectkeuze?

Ik lees dat hub.brussels deelneemt aan een heleboel beurzen in ontwikkelingslanden. Hoe garanderen we dat de economische logica rechtvaardige ontwikkeling in die landen ten goede komt?

Pour autant, il me semble essentiel qu'il y ait une étroite coordination entre les équipes qui travaillent sur le financement climat et celles qui travaillent sur la coopération au développement, cela pour garantir la cohérence dans le choix des projets soutenus.

Wat is er, in de context van de coronacrisis, gebeurd met de plannen voor een opleiding tot solidair wereldburgerschap?

Comment cette coordination est-elle organisée ? Votre cabinet, votre administration ou vous-même êtes-vous consultés sur le choix des projets ?

Le travail de coordination et de cohérence mené par le comité régional est fondamental. Dans ce cadre, comment s'effectue le travail avec hub.brussels ? Je lis que cette dernière participe, à travers les missions économiques, à de nombreux salons dans les pays en voie de développement. Comment garantir que nous restons bien dans une logique économique qui vise un développement juste dans des pays qui ne concourent pas sur les marchés internationaux avec le même poids que les autres ?

Enfin, concernant les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, qu'a-t-il été mis en place pour les réorienter dans le contexte particulier de la crise sanitaire ?

¹¹¹ **M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- De par le profil et l'expérience de ses membres, l'équipe actuelle chargée, au sein de l'administration, de la coopération au développement est particulièrement sensible aux travaux académiques permettant de prendre du recul par rapport aux pratiques quotidiennes de l'aide au développement.

Les travaux de Philippe De Leener constituent une des sources utilisées. L'idée selon laquelle les projets de développement ne se réalisent jamais tel que prévu sur le papier - car ils s'insèrent notamment dans des luttes de pouvoir et des enjeux locaux, nationaux et internationaux - est pour nous un élément de réflexion permanente.

Néanmoins, ce genre d'approche prend plus de temps qu'une vision classique du développement. Nous essayons d'être vigilants aux effets inattendus - positifs comme négatifs - dans les projets avec nos partenaires, mais il n'est pas possible pour le moment de le faire de manière systématique, les équipes étant déjà très occupées. Nous demandons à nos partenaires de faire remonter ce genre d'informations, dont nous tenons compte dans le rapport annuel. Nous sensibilisons également à cette approche les administrations qui participent au Comité régional bruxellois de la coopération au développement. Je compte d'ailleurs l'inclure en 2022 dans l'évaluation globale de la coopération bruxelloise au développement, prévue par l'ordonnance-cadre tous les cinq ans.

La Région bruxelloise est confrontée à des difficultés importantes et l'avenir sera rempli de défis. Nous devons innover. La légitimité d'une telle politique doit aussi être renforcée au sein de la population bruxelloise, par exemple en facilitant l'engagement des diasporas dans la coopération au développement.

¹¹³ La coordination entre le financement climat et la coopération au développement est très importante à mes yeux. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai inclus la consolidation de l'articulation entre la politique de coopération au développement gérée par Brussels International et les financements du Fonds climat dans les pays

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- *Het team dat bij de administratie belast is met ontwikkelingssamenwerking, staat erg open voor een academische benadering. We houden in het achterhoofd dat ontwikkelingsprojecten nooit volgens de planning verlopen.*

Zo'n benadering vergt echter meer tijd, waardoor we ze niet systematisch kunnen toepassen. We vragen onze ontwikkelingssamenwerking partners om ons zowel positieve als negatieve bevindingen mee te delen en nemen die op in het jaarrapport.

De coördinatie tussen klimaatfinanciering en ontwikkelingssamenwerking is erg belangrijk. Daarom heb ik ze in operationele doelstelling 9.3 van mijn oriëntatienota opgenomen.

en développement gérés par Bruxelles Environnement dans l'objectif opérationnel 9.3 de ma note d'orientation.

J'ai ainsi demandé à Brussels International de continuer à donner plus d'ampleur à ce que font les autres administrations en matière de solidarité internationale, notamment Bruxelles Environnement, dans le rapport annuel de la coopération bruxelloise au développement. Les synergies avec Bruxelles Environnement font aussi l'objet de discussions dans le cadre du Comité régional bruxellois de la coopération au développement.

J'espère toutefois que nous arriverons à encore intensifier la collaboration entre les financements climat et la politique de coopération au développement.

Durant la législature précédente, Bruxelles Environnement prenait en effet part - techniquement et financièrement - à l'appel à projets annuel pour les pays en développement de la Région de Bruxelles-Capitale. J'ai bien entendu demandé à Brussels International de maintenir cette belle dynamique. Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, Bruxelles Environnement a décliné l'invitation. J'espère évidemment que la troisième sera la bonne pour relancer cette démarche constructive pour la Région.

Je rappellerai d'ailleurs prochainement à mes collègues du gouvernement que l'article 3.3.17 de l'ordonnance portant le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie (Cobrace) prévoit que les financements liés au climat dans les pays en développement soient complémentaires aux investissements de coopération effectués dans le cadre des relations extérieures de la Région.

Dans le cadre du Comité régional bruxellois de la coopération au développement, hub.brussels travaille, comme les autres membres du comité, à s'assurer qu'il y ait une bonne transmission d'informations entre les acteurs au sujet des différentes actions effectuées, pour ainsi favoriser les collaborations et les synergies. Un exemple de collaboration se mettant en place est le travail amorcé par Brussels International, en collaboration avec hub.brussels, à propos de la campagne visant à faire de Bruxelles une Région du commerce équitable.

¹¹⁵ Nous estimons bien entendu que les axes de coopération technique et de relations commerciales ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Pour l'illustrer, il convient de noter que l'économie bruxelloise est majoritairement tertiaire ; il en va de même pour nos exportations, ce qui encourage les échanges de connaissances et le développement local de l'économie dans les pays en voie de développement.

Nous pourrions vous citer bien d'autres exemples démontrant la bonne collaboration entre hub.brussels et la coopération au développement. Je vous invite également à consulter la brochure "Pour un entrepreneuriat durable à l'international", éditée à l'intention des entreprises, pour les stimuler à développer une relation durable gagnant-gagnant avec les pays visités.

Ik heb Brussels International ook opgedragen om meer ruchtbaarheid te geven aan de internationale solidariteit die uitgaat van de andere administraties, zoals Leefmilieu Brussel. Tijdens de vorige regeerperiode nam deze dienst deel aan de jaarlijkse projectoproep voor ontwikkelingslanden. Helaas is dat de voorbije twee jaar niet meer gebeurd.

Het Brussels Wetboek van Lucht, Klimaat en Energiebeheersing (BWLKE) bepaalt trouwens dat klimaatfinanciering in ontwikkelingslanden moet aansluiten bij de samenwerkingsinvesteringen van het gewest.

Hub.brussels maakt werk van communicatie tussen de betrokken partijen om de goede samenwerking te stimuleren.

Technische samenwerking en handelsrelaties vullen elkaar aan. De Brusselse economie is vooral tertiair, we kunnen dus veel kennis op dat vlak overdragen.

Hub.brussels en Enabel sloten eind 2019 een samenwerkingsakkoord om hun gezamenlijke expertise in te zetten voor de ontwikkeling van het ondernemerschap.

Ik heb de administratie opdracht gegeven om de geselecteerde projecten inzake wereldburgerschap aan te passen aan de context van de coronacrisis. Dit mocht immers niet verloren gaan.

Enfin, hub.brussels et Enabel ont conclu fin 2019 un accord de coopération leur permettant de conjuguer leur expertise croisée dans des actions concrètes de développement entrepreneurial.

Pour les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets "citoyenneté mondiale et solidaire" 2019, j'ai donné des instructions à l'administration afin que ces projets puissent être adaptés au contexte de la crise sanitaire. Deux cas pouvaient se présenter : soit le porteur de projet démontrait que le projet ne pouvait plus se poursuivre et les frais réellement engagés étaient alors liquidés ; soit le porteur de projet faisait la demande de prolonger son projet et cette demande était acceptée, moyennant la transmission d'un nouveau chronogramme d'activité, d'un budget adapté et des résultats réévalués.

Nous avons demandé à l'administration de redoubler d'efforts afin que les projets ne soient pas abandonnés. Les possibilités de prolongation ou d'adaptation devraient permettre aux associations de mettre en place un projet pertinent, malgré la crise du coronavirus.

117 **Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- M. Smet, je vous remercie pour l'ensemble de vos réponses. De nombreux éléments attirent mon attention et nous aurons l'occasion d'en rediscuter. Soyez assuré du fait que nous ne manquerons pas de revenir sur l'invitation faite à Bruxelles Environnement et sur votre volonté d'une meilleure coordination entre les différentes politiques.

- *L'incident est clos.*

121 **QUESTION ORALE DE MME CLÉMENTINE BARZIN**

121 **à M. Alain Maron, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la transition climatique, de l'environnement, de l'énergie et de la démocratie participative,**

121 **concernant "le soutien du gouvernement au dispositif des commissions délibératives du Parlement bruxellois".**

123 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Le 3 décembre 2020, le gouvernement, réuni en conseil des ministres, a approuvé un point relatif au soutien du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale au dispositif des commissions délibératives du Parlement bruxellois, après un report au conseil des ministres du 26 novembre 2020.

La participation citoyenne est une préoccupation commune. Attaché à l'implication du citoyen, le groupe MR a insisté, tout au long des travaux menés au sein du Parlement bruxellois pour la mise en place du vade-mecum relatif aux futures commissions délibératives, sur l'importance de l'indépendance du processus, de la transparence et de l'implication du plus grand nombre.

Le soutien apporté aux commissions délibératives du parlement est-il d'ordre financier, matériel et/ou logistique ? S'il s'agit d'un soutien financier, quel est le montant du budget alloué par

Mevrouw Marie Lecocq (Ecolo) *(in het Frans).*- *Bedankt. De afstemming tussen klimaat en ontwikkeling krijgt onze volle aandacht.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende "de steun van de regering voor de overlegcommissies in het Brussels Parlement".

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *Op 3 december 2020 stemde de regering ermee in steun te verlenen aan de overlegcommissies die het Brussels Parlement zal organiseren. De MR-fractie, die voorstander is van burgerparticipatie, benadrukte tijdens de werkzaamheden aan het vademecum dat die onafhankelijk, transparant en met een zo groot mogelijke betrokkenheid moet verlopen.*

Krijgen de overlegcommissies van het parlement financiële, materiële of logistieke steun? Welk financiële middelen worden er in 2021 voor uitgetrokken? voor hoeveel commissies? De beslissing werd al eens uitgesteld. Waarom? Op welke manier is de regering logistiek bij dit project betrokken?

le gouvernement au processus des commissions délibératives en 2021 ? Combien de commissions cela couvre-t-il pour le Parlement bruxellois ?

Ce point a été reporté une fois. Quelles étaient les raisons de ce report en conseil des ministres ? Sur le plan logistique, quelle est l'implication du gouvernement dans ce projet initié par le Parlement bruxellois ?

Le gouvernement a exprimé à plusieurs reprises son souhait de voir se tenir, par votre intermédiaire, "un grand débat public" sur la 5G. Dans quel délai souhaitez-vous organiser ce débat ? La 5G fera-t-elle l'objet de la première commission délibérative de notre Région ?

Enfin, de manière plus générale, l'implication du gouvernement dans ce processus ne soulève-t-elle pas des questions d'indépendance entre les pouvoirs exécutif et législatif et, en l'occurrence, d'indépendance du processus citoyen ? Le travail de l'exécutif ayant commencé, on se demande en effet quelle sera la place réellement réservée aux recommandations issues des commissions délibératives.

¹²⁵ **M. Alain Maron, ministre.**- En effet, le 3 décembre dernier, le gouvernement, à l'initiative du ministre-président et de moi-même, en ma qualité de ministre en charge de la démocratie participative, a souhaité exprimer son soutien à la mise en place de commissions délibératives du parlement qui, par leur caractère innovant, participent au renforcement de la participation citoyenne, de la démocratie en général et de l'exemplarité de la Région.

Cette démarche répond à l'engagement qui a été pris dans notre déclaration de politique régionale (DPR) de "soutenir toute démarche participative s'appuyant sur des méthodes rigoureuses, ainsi que toute délibération effective impliquant des citoyens dans le cadre d'une réforme des dispositifs participatifs au parlement, telle que l'instauration de commissions mixtes de citoyens élus".

L'encouragement du gouvernement vis-à-vis des processus participatifs figure donc bel et bien dans la DPR. Cet engagement de la majorité et du gouvernement est à la fois symbolique et fondamental. La participation n'est certainement pas le monopole de l'exécutif : elle est l'affaire de toutes nos institutions. Lorsqu'il s'agit de susciter et de soutenir des actions citoyennes ou émanant d'acteurs publics, l'exécutif est, par nature, le premier interlocuteur. Mais lorsque nous parlons plus généralement de démocratie participative, les parlements sont évidemment en première ligne, singulièrement pour débattre ou faire débattre de grands enjeux sociétaux.

¹²⁷ Il faut donc avant tout voir un message de soutien dans notre déclaration de politique générale (DPR) et dans cette décision du gouvernement. C'est ensuite un engagement, de la part de chacun des membres du gouvernement, de se mettre à la disposition du parlement lorsque ce dernier met en place une commission

De regering wil een groot publiek debat over 5G. Wanneer komt dat er? Wordt 5G het onderwerp van de eerste Brusselse overlegcommissie?

Roept de betrokkenheid van de regering bij dit proces geen vragen op over de onafhankelijkheid van de burgerparticipatie? Wat gebeurt er met de aanbevelingen van de overlegcommissies?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *De regering stelde op 3 december 2020 dat ze de oprichting van overlegcommissies zal steunen om de inspraak van burgers, de democratie in het algemeen en de voorbeeldfunctie van het gewest te versterken. Die doelstelling is ook in de gewestelijke beleidsverklaring opgenomen.*

Het betreft een symbolische en tegelijk fundamentele verbintenis van de regering. Uiteraard moeten alle instellingen oog hebben voor inspraak, maar als het gaat om het ondersteunen van acties van burgers of openbare spelers, is de regering van nature het belangrijkste aanspreekpunt. Wanneer het echter over de participatieve democratie in het algemeen gaat, is het toch vooral in het parlement dat de debatten over de grote maatschappelijke kwesties worden gevoerd.

De regering geeft vooral de boodschap dat ze de burgerparticipatie steunt. Alle regeringsleden staan ter beschikking van het parlement wanneer dat een overlegcommissie inricht, zodat die optimaal kan verlopen.

délibérative, afin que celle-ci puisse se dérouler de manière optimale.

Le règlement et le vade-mecum du parlement prévoient l'intervention du gouvernement tant en amont qu'en aval d'une commission délibérative. Cette intervention recouvre principalement la disponibilité des ministres et de leurs cabinets à fournir toutes les informations utiles relatives à une thématique et la réponse aux éventuelles questions posées par les membres des commissions délibératives. Mais elle implique également l'engagement des ministres à informer la commission permanente du suivi réservé par le gouvernement aux recommandations de la commission délibérative.

On peut en effet imaginer des commissions mixtes qui aboutissent à des recommandations nécessitant par la suite un suivi de la part du gouvernement, ou à tout le moins une réponse. Tout cela doit se dérouler selon des modalités fixées par les textes et services du parlement. Il ne s'agit donc pas de s'immiscer dans le processus, mais de se mettre à la disposition du parlement et des citoyens qui seront amenés à y participer.

Aucun soutien financier, matériel ou logistique particulier n'est prévu et, du reste, nous avons eu l'occasion d'explicitier les différents éléments dans le cadre du débat budgétaire. J'y ai présenté la manière dont le budget dédié à la démocratie participative allait être utilisé, et j'y ai également répondu à toutes les questions des députés. Je pensais donc que ce point avait été éclairci.

¹²⁹ Vous m'interrogez également sur la possibilité de consacrer une commission délibérative à la 5G, ce qui relève d'une prérogative et d'un choix du parlement. Comme vous le savez, l'autorité fédérale avance sur le sujet, et de plus en plus de citoyens et d'associations ont exprimé leur souhait d'être consultés.

Lorsque Proximus a lancé la 5G "light" pendant le premier confinement, les communes de Forest et d'Uccle ont réclamé un moratoire, la commune de Woluwe-Saint-Lambert a, par l'intermédiaire de son bourgmestre Olivier Maingain, affirmé qu'il n'y aurait pas de 5G sans débat démocratique, et les communes d'Ixelles et d'Evere ont réclamé une consultation citoyenne et une enquête publique.

Enfin, un courrier collectif de la conférence des bourgmestres de la Région de Bruxelles-Capitale a été adressé à l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT). Ce courrier, dont j'ai reçu une copie, réclame une meilleure consultation sur la 5G et exige que la norme de rayonnement magnétique actuelle soit respectée et vérifiée par la Région.

Par ailleurs, les opérateurs ont eux-mêmes réagi positivement à l'idée d'un débat citoyen sur la 5G, qui puisse être éclairé de la meilleure manière possible, par un maximum d'arguments scientifiques.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement a exprimé son soutien à tout débat sur la 5G organisé par le parlement, quelle

De regering kan voor of na een overlegcommissie optreden. Dat houdt in dat de ministers alle nuttige informatie over een thema geven en antwoorden op vragen van de overlegcommissies. Daarnaast informeert ze de permanente commissie over wat ze met de aanbevelingen van de overlegcommissie doet.

Het is mogelijk dat er gemengde commissies plaatsvinden die aanbevelingen doen waarop minstens een antwoord van de regering moet komen. Dat moet gebeuren volgens de vastgelegde voorwaarden. De regering mengt zich niet in het proces, maar staat ter beschikking.

Er is geen bijzondere financiële, materiële of logistieke steun gepland. Tijdens de begrotingsbesprekingen legde ik uit hoe het budget voor de participatieve democratie wordt aangewend.

Het parlement bepaalt of er een debat over 5G komt. Heel wat burgers en verenigingen lieten al weten dat ze erover gehoord willen worden. Toen Proximus tijdens de eerste lockdown '5G light' invoerde, kwamen er bovendien heel wat reacties vanuit de Brusselse gemeenten.

Daarop zond de Conferentie van Burgemeesters een brief aan het Belgisch Instituut voor Postdiensten en Telecommunicatie (BIPT), waarin ze om beter overleg over 5G vraagt en eist dat de bestaande norm voor magnetische straling wordt nageleefd en gecontroleerd door het gewest.

De operatoren staan positief tegenover een publiek debat over 5G, waarbij zo veel mogelijk wetenschappelijke argumenten kunnen worden aangehaald.

De regering heeft dan ook haar steun toegekend aan de debatten die het parlement over 5G organiseert.

qu'en soit la forme. En effet, il se réjouit qu'un tel débat puisse se tenir dans le cadre des commissions délibératives du parlement.

¹³¹ Pour ce qui est du calendrier, au vu de l'avancement au niveau fédéral et de la complexité du sujet, il me semble préférable de ne pas tarder, mais le parlement reste bien entendu souverain dans son organisation. Je ne doute pas qu'il soit confronté à des contraintes opérationnelles. Chacun sait, par exemple, qu'il est difficile d'organiser des commissions délibératives dans les conditions sanitaires actuelles, même si un grand nombre de choses peuvent être faites de manière virtuelle.

Il ne faut voir dans le soutien du gouvernement, à la fois symbolique et pragmatique, aucune atteinte à l'indépendance entre les pouvoirs législatif et exécutif. Je le rappelle, le gouvernement se tient à l'entière disposition du parlement et contribuera pleinement à soutenir cette ouverture positive aux citoyens, suivant les modalités qui lui seront dictées.

¹³³ **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Je note donc l'absence de soutien financier de la part du gouvernement. Sur ce point, les choses sont claires. En revanche, je m'interroge sur cette notion d'"indépendance" quand le ministre indique qu'il s'agit pour lui de se mettre, par ce soutien, à la disposition des commissions délibératives et de fournir toute information nécessaire à leurs travaux.

Normalement, le vade-mecum prévoit un travail de coconstruction entre parlementaires et citoyens, dont les débats doivent donner lieu à des recommandations. Les ministres ne siégeront donc pas dans les commissions telles qu'elles se déroulent aujourd'hui.

Pour l'information, une procédure a été mise en place pour la fournir à la demande des citoyens tirés au sort, mais de manière indépendante. Elle propose des accompagnements dont nous souhaitons que l'indépendance soit également totale.

L'exécutif doit effectivement mettre en œuvre une décision prévue par son programme de gouvernement, mais je ne comprends pas pourquoi le ministre parle d'informations qui seraient fournies aux parlementaires par l'exécutif.

Enfin, les recommandations doivent être suivies par les parlementaires, qui sont tenus de proposer des ordonnances allant dans leur sens. Il n'est donc nullement question d'une intervention du gouvernement.

J'ai bien entendu la rhétorique du ministre, dont chaque mot est savamment étudié, mais il n'a pas répondu à la question de l'indépendance. Nous continuerons donc à l'interroger à ce sujet.

¹³⁵ **M. Alain Maron, ministre.**- L'administration de Bruxelles Environnement dispose d'un certain nombre de données, puisqu'elle travaille sur cette matière depuis très longtemps. Il en est de même pour le gouvernement et les cabinets, c'est évident.

Gezien de vorderingen die de federale regering op het vlak van 5G maakt, lijkt het goed om niet te talmen, maar het parlement beslist over de organisatie. Het zal ongetwijfeld met problemen te maken krijgen, gezien de geldende gezondheidsmaatregelen.

De steun van de regering houdt geenszins een aantasting van de onafhankelijkheid van de wetgevende en de uitvoerende macht in.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *De regering geeft geen financiële steun, zoveel is duidelijk. Bij het begrip 'onafhankelijkheid' stel ik mij echter vragen als u zegt dat dat voor u inhoudt dat u informatie zult geven aan de overlegcommissies.*

Volgens het vademecum moeten debatten van parlementsleden en burgers leiden tot aanbevelingen. De ministers zitten niet in de commissies. De regering moet in haar programma een beslissing opnemen, maar ik begrijp niet waarom u het hebt over het leveren van informatie aan de parlementsleden. De parlementsleden moeten de aanbevelingen volgen wanneer ze een voorstel van ordonnantie doen. De regering komt daar niet in tussen.

U antwoordde eigenlijk niet op mijn vraag over de onafhankelijkheid. Ik zal daar later dan ook op terugkomen.

De heer Alain Maron, minister *(in het Frans).*- *Leefmilieu Brussel beschikt over een aantal gegevens, aangezien het al lang rond het thema werkt. Hetzelfde geldt voor de regeringsleden en hun medewerkers.*

Il me semble raisonnable de penser qu'il pourrait être intéressant d'auditionner des membres de l'exécutif en commission, mais soyons clairs : celles-ci sont libres d'organiser leur travail. Ce n'est pas à l'exécutif à organiser leur travail ni à leur dire comment procéder. Si une commission décide de n'entendre personne du gouvernement ou de l'administration, c'est sa décision.

Nous faisons d'ailleurs pleine confiance au parlement pour organiser au mieux les choses et n'allons pas nous immiscer dans sa gestion.

¹³⁷ **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Je suis très surprise par la réponse du ministre.

Les débats doivent effectivement être menés dans la plus grande indépendance. La question se pose ici de la politisation des procédures, notamment sur un sujet comme celui de la 5G, où les partis se sont déjà exprimés sur la question.

Le citoyen baignera déjà dans cet environnement spécifique au moment de commencer à réfléchir, à se nourrir de l'information et à élaborer une réflexion et des recommandations.

Vous nous indiquez ici qu'en plus, le gouvernement pourrait tout à fait participer. Tout cela grignote à chaque fois la notion d'indépendance.

¹³⁷ **M. Alain Maron, ministre.**- Nous n'allons pas participer, mais répondre aux invitations. S'il y a des demandes d'explicitations de la part de l'administration ou du cabinet sur un certain nombre de points, le gouvernement se doit d'y répondre. Je ne demande cependant pas à être auditionné devant cette commission.

¹⁴¹ **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Les réponses du ministre sont parfois contradictoires, mais nous reviendrons sur cette question.

¹⁴¹ **M. Guy Vanhengel (Open Vld).**- J'ai entendu le ministre dire qu'il faisait confiance au parlement. C'est l'inverse, en principe : c'est le parlement qui fait confiance au gouvernement.

¹⁴¹ **M. le président.**- Vous avez parfaitement raison. Un grand politologue nommé Montesquieu disait que "le pouvoir arrête le pouvoir". C'est bien le parlement qui contrôle l'exécutif, et non l'inverse !

En outre, il va sans dire que le parlement est totalement indépendant de l'exécutif. Dans le cas contraire, nous n'aurions plus de raison d'être. De plus, ce n'est pas parce qu'il existe des pouvoirs spéciaux sur certaines matières qu'un sujet ne peut être discuté. Mais M. Maron le sait bien : il a été un brillant député et je sais combien il respecte le travail du parlement.

¹⁴⁷ **M. Alain Maron, ministre.**- J'ai quelques difficultés à admettre les a priori de manipulations de ce type de commission mixte. Cela relève du procès d'intention, c'est presque scandaleux.

Het lijkt mij interessant om de regeringsleden te horen in de commissie, maar daar beslissen de commissies zelf over.

Ik heb er overigens alle vertrouwen in dat het parlement dit correct zal organiseren.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *De commissies moeten volledig onafhankelijk kunnen werken. Over 5G hebben de verschillende partijen zich echter al kunnen uitspreken, wat de burger zal beïnvloeden nog voor het debat begonnen is.*

Bovendien zegt u dat de regering aan de commissies zou kunnen deelnemen. Daarmee wordt de onafhankelijkheid aangetast.

De heer Alain Maron, minister *(in het Frans).*- *De regering neemt niet deel, maar zal ingaan op uitnodigingen om vragen te beantwoorden.*

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) *(in het Frans).*- *Uw antwoorden zijn soms contradictorisch.*

De heer Guy Vanhengel (Open Vld) *(in het Frans).*- *U zei dat u vertrouwen hebt in het parlement, maar het is het parlement dat de regering vertrouwt.*

De voorzitter.- U hebt gelijk, mijnheer Vanhengel.

Uiteraard is het parlement volledig onafhankelijk van de regering. Zo niet, had het geen bestaansreden meer. Het is overigens niet omdat er bijzondere machten bestaan voor bepaalde materies dat een onderwerp niet kan worden besproken. Dat weet minister Maron ook wel.

De heer Alain Maron, minister *(in het Frans).*- *Ik heb er moeite mee dat er vanuit wordt gegaan dat de overlegcommissies zullen worden misbruikt.*

147 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Il est déplorable d'entendre ce genre d'accusation alors que nous posons des questions extrêmement concrètes sur les garanties d'indépendance qui entourent les commissions délibératives. Ce sujet fait couler beaucoup d'encre dans la presse depuis de nombreuses années, et il va sans dire qu'il fait beaucoup plus débat qu'une commission délibérative consacrée à un sujet plus neutre.

Nos questions constituent des garde-fous importants dont je préférerais que vous vous inspiriez, plutôt que de réagir aussi vivement.

151 **M. Alain Maron, ministre.**- Le Parlement bruxellois s'occupe également des problèmes d'accès des sans-abri au logement, qui font l'objet d'expressions politiques depuis bien longtemps. Il me paraît logique que les commissions mixtes puissent traiter de sujets politiques, et pas seulement de questions qui ne font pas l'objet d'un débat de société. C'est l'essence même de ces commissions.

151 **M. le président.**- Je ne vais pas m'immiscer dans vos discussions, car le parlement a bien entendu toujours le dernier mot. Je me permets toutefois de rappeler que nous sommes face à deux demandes de commissions délibératives, comme prévu par le vade-mecum.

Des députés ont demandé une commission délibérative sur la 5G, et 1.431 citoyens ont déposé une pétition sur le logement, le sans-abrisme, etc. Le Bureau élargi a pris acte de ces deux demandes, mais n'a pas encore décidé de l'ordre dans lequel elles seront discutées.

- *L'incident est clos.*

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (*in het Frans*).- *Ik betreurt het dat u dergelijke beschuldigingen uit terwijl wij gewoon concrete vragen stellen. Over 5G is al veel gezegd en geschreven en het debat errond is veel heviger dan dat over meer neutrale onderwerpen.*

De heer Alain Maron, minister (*in het Frans*).- *Dat geldt ook voor de daklozenproblematiek. Ik vind het essentieel dat de overlegcommissies politieke thema's kunnen bespreken.*

De voorzitter.- Ik zal mij niet in de discussie mengen, want het parlement heeft altijd het laatste woord. Ik wil er echter op wijzen dat er om twee overlegcommissies is verzocht.

Parlementsleden hebben een overlegcommissie over 5G gevraagd en 1.431 burgers dienden een verzoekschrift in over huisvesting en dakloosheid in. Het Uitgebreid Bureau nam daar akte van, maar nam nog geen beslissing.

- *Het incident is gesloten.*